

Nombre de place très limité du fait du report de la session 2020 sur 2021 compte tenu de la situation COVID-19

**À ADRESSER AU CSEC AF - SERVICE RECRUTEMENT AVANT LE 30 OCTOBRE 2020**

8, rue de La Haye - Bât. Le Dôme - Roissy-pôle - Tremblay-en-France - 95725 - Roissy Ch. De Gaulle Cedex

ou par mail à : [formation.bafa@csec.af](mailto:formation.bafa@csec.af).

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ lieu de naissance \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Port. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Comité Social Economique \_\_\_\_\_ Tél. AF \_\_\_\_\_

**Véçu des villages jeunes du CSEC** (citez les derniers villages jeunes du CSEC fréquentés)

1) \_\_\_\_\_ 3) \_\_\_\_\_

2) \_\_\_\_\_ 4) \_\_\_\_\_

**Appréciation des directeurs des derniers villages jeunes fréquentés sur votre potentiel à devenir animateur.**(Il vous appartient de les contacter et de joindre leurs courriers au dossier)

**Avez-vous des compétences particulières pour l'encadrement des villages jeunes ? Lesquelles ?**(N'hésitez pas à joindre un courrier en annexe pour développer vos idées)

**Quelles sont vos motivations pour devenir animateur ?**  
(Merci de les développer à l'appui d'un courrier joint. Ce dernier point sera déterminant dans la sélection des dossiers)

**Avez-vous déjà postulé auprès du CSEC pour une prise en charge à un stage de fonction animateur ?**

Oui  Non

**IMPORTANT :** la fonction d'animateur engage votre responsabilité auprès des enfants qui vous seront confiés. Lors de votre stage pratique, vous serez mis en situation tant au niveau des activités que de tous les moments de la vie quotidienne : gestion de la toilette, du linge, du courrier... Votre rôle sera celui d'un adulte référent et, à ce titre, vous devrez veiller à la sécurité matérielle et affective des enfants.

N'hésitez pas à joindre tout autre document attestant de votre capacité à vous occuper d'enfants.

**J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales d'inscription à la formation BAFA avec le CSEC Air France.** (Cochez la case)

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Chaque année, le CSEC Air France parraine les enfants d'agents pour la préparation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Le BAFA se délivre après validation de chacune des phases suivantes :

1) **Stage théorique de 8 jours en internat** (pour information, coût du stage en 2020 : 552 €).

Il a pour but de sensibiliser les personnes à leur future fonction d'animateur par :

- des pratiques d'activités : jeux, activités manuelles, activités d'expression, chants...
- Des réflexions sur ces différents types d'activités en fonction de l'âge des enfants.
- Des informations et des discussions sur l'organisation de la vie collective et le rôle de l'animateur en centre de vacances ou de loisirs.
- Des temps d'évaluation personnelle permettant à chaque participant d'être acteur de sa formation.

Si le stage est satisfaisant, la qualité d'animateur stagiaire est conférée au candidat.

2) **Stage pratique de 14 jours (rémunéré) dans un village jeunes du CSEC Air France**, en qualité d'animateur stagiaire.

Il a pour but de placer les personnes en situation tant au niveau des activités que de tous les moments de la vie quotidienne : gestion de la toilette, du linge, du courrier... Votre rôle sera celui d'un adulte référent et, à ce titre, vous devrez veiller à la sécurité matérielle et affective des enfants.

3) **Stage d'approfondissement ou de qualification** (Coût variable selon la nature du stage).

- La session d'approfondissement a pour but de parfaire la formation du futur animateur par un nouvel apport de connaissances : elle dure 6 jours.
- La session de qualification a pour but de maîtriser une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécifique de l'animation : elle dure 8 jours.

Ces stages sont l'occasion pour l'animateur d'analyser son ou ses expériences pratiques en les confrontant à celles d'autres animateurs ayant travaillé avec des enfants d'âges divers en centre de vacances ou de loisirs.

[SI VOTRE CANDIDATURE EST RETENUE \(CONFIRMATION FIN NOVEMBRE\)](#)

**Notre rôle est le suivant :**

- Nous vous adresserons les modalités d'inscriptions, il vous appartiendra de contacter la délégation la plus proche de chez vous afin de vous inscrire directement auprès de l'organisme pour le stage théorique. Celui-ci se déroulera pendant les vacances de Février ou de Printemps 2021, selon vos disponibilités.
- **Sous réserve d'un stage théorique satisfaisant, nous assurerons la mise en situation (le stage pratique rémunéré) dans l'un de nos village jeunes 6/11 ans en été (juillet ou août 2021).**
- **Si les deux stages (théorique et pratique) se révèlent satisfaisants, le CSEC remboursera 40 % du coût du stage théorique à réception des justificatifs.**

Il vous restera alors à vous inscrire vous-même au stage d'approfondissement ou de qualification. Seules les demandes concernant une spécialisation nécessaire aux activités du CSEC pourront être examinées dans le cadre d'une anticipation financière à hauteur de 40 % du stage.

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la première session de formation générale et le stage pratique. L'ensemble du processus de validation définitive du BAFA doit s'effectuer dans un délai de 30 mois maximum.

A l'issue de ces trois étapes, un jury, réuni par Direction Départementale de la Cohésion Sociale, décide de l'attribution du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

## Conditions à remplir :

1. **Etre fille ou fils d'agent** (hors EA).
2. **Avoir 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier précédant le stage théorique.**  
(pour un stage théorique prévu en février ou avril 2021, il faudra avoir 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2021).
3. **Avoir séjourné dans les villages jeunes du CSEC, en tant que participant, est un plus.**

## Critères de sélection :

1. **La motivation et le projet professionnel dans le domaine de l'animation.**
2. **Un maximum de lettres d'appréciations,** de la part des directeurs de séjour sur vos capacités d'actions, d'animations et de participation lors de vos colos que vous avez pu mettre en œuvre.
3. **Il est indispensable qu'aucune pièce ne manque à votre dossier pour être sélectionné.**

*N'hésitez pas à joindre tout autre document attestant de votre capacité à vous occuper d'enfants.*

**Pour mieux vous informer... vous pouvez vous connecter sur le site du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la vie associative : [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr)**